

ANIMER ET PILOTER LAVIE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Durée :

14 heures / 2 jours

Profils des stagiaires

- Directeur (trice) de CCAS, directeur (trice) d'établissement ou de services médico-sociaux,
- Responsable de pôle gérontologie
- animateur ou animatrice en maison de retraite

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Appréhender tous les aspects de la vie d'une résidence-autonomie : positionnement, prestations, limites
- Construire les outils réglementaires de la loi du 02 janvier 2002
- Construire et piloter la démarche qualité de la résidence-autonomie de manière dynamique en utilisant les outils réglementaires

Contenu de la formation

Le logement foyer, un opérateur du parcours des personnes âgées

- Bref rappel du cadre de la résidence-autonomie
- Origine des logements foyers
- La mutation vers les résidences-autonomie
- L'intégration dans la loi du 02 janvier 2002 : les conséquences

Les piliers de la conduite de l'établissement

- Le projet d'établissement
- Le projet d'accompagnement individualisé
- Les autres obligations : conseil de vie sociale, règlement de fonctionnement, etc....

Organisation de la formation

Dans vos locaux

Lieu et horaire

A définir

Conditions d'accès

A suivre

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Apport théoriques illustrés d'exemples
- Mise en situation et création d'outils
- Mise en application :
 - d'une trame de projet d'établissement
 - d'une procédure d'accompagnement personnalisé
 - d'une synthèse collective des apports de la journée
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

L'intervenant

Khaled BELMEKKI
Consultant – Formateur expert métiers du secteur médico-social



TARIFS

Inter – 250€/j

Intra – 1400€/j groupe de 15 personnes maxi.